

Paris, le 26 mars 2020

Communes et intercommunalités doivent pouvoir aider directement les entreprises locales

Dans un courrier adressé au Premier Ministre, Christophe Bouillon, Président de l'APVF, demande au Gouvernement que des mesures réglementaires d'urgence soient prises pour permettre aux communes et aux intercommunalités, désireuses de le faire et dont la situation financière le permet, d'aider directement les entreprises les plus en difficultés de leur territoire.

Rappelant dans sa lettre que ce sont les petites et moyennes entreprises qui auront le moins de capacité à faire face à une crise économique qui s'annonce durable et que les maires de petites villes sont les meilleurs connaisseurs de leurs difficultés et de leurs besoins, le Président de l'APVF propose qu'une modification des règles comptables permette aux communes d'aider directement les PME en difficultés sous la forme de subventions d'investissement.

Le Président de l'APVF part du constat que les dépenses d'investissement pour l'année 2020 seront forcément réduites et qu'un certain nombre de collectivités pourront de ce fait dégager des marges de manœuvre financières qui pourraient permettre d'aider les entreprises et de soutenir l'activité économique. A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles conclut Christophe Bouillon.

[Télécharger le courrier de Christophe Bouillon](#)

Contacts Presse

André ROBERT, Délégué général - 06 80 84 27 53 - arobert@apvf.asso.fr

Emma CHENILLAT, Conseillère finances locales – echenillat@apvf.asso.fr

Clément CUNIN, Relations avec la presse - 07 69 63 96 96 ccunin@apvf.asso.fr

Association des petites villes de France

« Porter la voix des maires des petites villes »

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.

